

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD KING MINING »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA SCI  
CARRIERE, Lot 524, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD KING MINING »

Objet : L'EXPLOITATION MINIÈRE;

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA SCI  
CARRIERE, Lot 524, Ilot 2

Dirigeant(s) Mme COULIBALY FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00757 du 21/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10294/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

